



HAL
open science

De la ratification du Traité de Maastricht au rejet du Traité établissant une constitution pour l'Europe : les gauches françaises ont-elles été eurosceptiques ?

Hugo Houbart

► **To cite this version:**

Hugo Houbart. De la ratification du Traité de Maastricht au rejet du Traité établissant une constitution pour l'Europe : les gauches françaises ont-elles été eurosceptiques ?. Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs, 2020, NATIONS, RELIGIONS, 3, pp.88-117. hal-03591528

HAL Id: hal-03591528

<https://hal.science/hal-03591528>

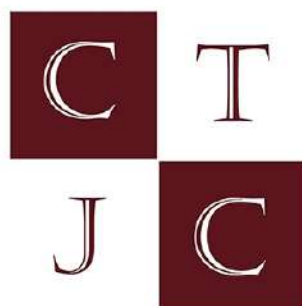
Submitted on 28 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs

Nations, religions



Volume 2, n°2 - décembre 2020

Sous la direction de Jeremy Elmerich et Thibaut Dauphin

De la ratification du Traité de Maastricht au rejet du Traité établissant une constitution pour l'Europe : les gauches françaises ont-elles été eurosceptiques ?

Par Hugo HOUBART

Résumé : Cet article s'intéresse aux réticences à l'intégration européenne d'une partie de la gauche française. Pour ce faire, nous étudions les caractéristiques des oppositions de gauche au projet européen lors des référendums de 1992, portant sur la ratification du Traité de Maastricht, et de 2005, portant sur la ratification du Traité établissant une constitution pour l'Europe. Nous comparons les arguments mobilisés par les principaux représentants de Lutte ouvrière, de la Ligue communiste révolutionnaire, du Parti communiste français et des socialistes sceptiques sur la construction européenne. Nous distinguons principalement deux grandes catégories d'oppositions à l'encontre de l'Union européenne : d'une part les oppositions de nature socio-économiques, caractérisées par des préoccupations essentiellement économiques, de l'autre les oppositions socio-nationalistes, centrées autour de la prévalence de la nation française. À l'issue de notre analyse, il apparaît que chacune des familles politiques étudiées exprime des inquiétudes à l'égard du projet européen, et mobilise, à des degrés divers, des arguments à la fois socio-économiques et socio-nationalistes. Il ressort également que l'hostilité d'une partie de la gauche à l'encontre de la construction européenne semble s'être renforcée entre 1992 et 2005. Pour autant, notre analyse demeure exploratoire et nécessiterait davantage d'études pour être confirmée.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons *l'euroscepticisme*¹ comme l'expression d'une critique émise à l'encontre de l'Union européenne² (UE), qu'il s'agisse de ses politiques, de son fonctionnement, de ses institutions ou plus généralement de l'idée d'une intégration supranationale du continent européen. Nous considérons que cet euroscepticisme est *de gauche* s'il est exprimé par une des trois familles politiques que nous étudions dans ce travail, à savoir les trotskistes, les communistes et les socialistes. Nous nous intéressons aux partis situés à gauche du continuum politique c'est-à-dire portant, à des degrés divers, un programme conçu comme social et égalitaire dont les modalités et les formes peuvent cependant évoluer. Notre conception inclusive de l'euroscepticisme de gauche relève d'un choix simplificateur mais nécessaire. Nous nous inscrivons ainsi dans la continuité de la définition formulée par le chercheur Paul Taggart, à savoir l'euroscepticisme comme « idée d'une opposition contingente ou conditionnelle, aussi bien que l'incorporation d'une

¹ Par facilité de langage, nous utiliserons les expressions suivantes de manière interchangeable et sans connotation particulière : opposition, résistance, hostilité, réticence, remise en cause, rejet, euroscepticisme.

² Précisions que, dans ce travail, nous utiliserons de manière substituable les expressions suivantes : Union européenne, projet européen, intégration européenne, construction européenne. Ces expressions pourront être utilisées de manière anachronique par rapport à l'histoire de la construction européenne.

opposition pure et simple au processus d'intégration européenne »³. Il est à noter que, malgré ses imperfections, cette définition demeure une référence dans les milieux universitaires. En outre, cette conception étendue de l'eurosepticisme est la plus à même d'embrasser les différentes formes que peuvent prendre les réticences à l'intégration européenne.

L'étude des oppositions à la construction européenne se développe depuis la fin des années 1990⁴, mais force est de constater que la recherche sur l'eurosepticisme français reste relativement lacunaire. Dans ces conditions, nous nous proposons de contribuer à l'analyse de ce phénomène en nous intéressant à l'eurosepticisme des gauches françaises lors de deux épisodes clés de l'intégration : le référendum sur le Traité de Maastricht et le référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe (TECE). En effet, ces deux événements sont des étapes notables de « cristallisation des résistances de gauche à l'intégration européenne »⁵, c'est-à-dire de convergence entre différentes gauches françaises autour d'une hostilité commune vis-à-vis du projet européen. Ces épisodes traduisent également un ralentissement dans l'adhésion des citoyens français à la construction européenne⁶. Pourtant, il existe à notre connaissance peu de travaux⁷ consacrés spécifiquement à ce processus. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous développerons les considérations théoriques et méthodologiques qui guideront notre réflexion. Puis, dans un deuxième temps, nous verrons, à la lumière des deux cas d'étude que nous avons sélectionnés, si les gauches françaises ont été euroseptiques. Nous terminerons par une courte synthèse visant à dégager une tendance dans les réticences à la construction européenne dans les gauches françaises.

I – Définir et mesurer l'eurosepticisme de gauche

Difficile de prétendre à l'exhaustivité lorsque l'on s'intéresse à l'eurosepticisme. En effet, les recherches portant sur ce phénomène se sont multipliées de façon exponentielle dans la seconde moitié des années 2000⁸. Pour autant, le nombre croissant d'études sur cet objet n'a pas permis de dégager un consensus scientifique. Le terme « eurosepticisme » ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs, et les nombreuses typologies permettant de le mesurer ne semblent pas pleinement satisfaisantes⁹. En ce sens, l'eurosepticisme est un concept

³ TAGGART Paul, « A Touchstone of Dissent: Eurosepticism in Contemporary Western European Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33, 1998, p. 366. Traduction libre.

⁴ BENOIT Bertrand, *Social-Nationalism: An Anatomy of French Eurosepticism*, Farnham, Ashgate, 1997, 188 p. ; BRACK Nathalie, « Eurosepticisme », dans COSTA Olivier & Frédéric MERAND (dir.), *Études européennes*, Bruxelles, Bruylant, 2017, p. 567-597.

⁵ CRESPIY Amandine, « La cristallisation des résistances de gauche à l'intégration européenne : les logiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005 », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 15, n°4, 2008, p. 589-603.

⁶ SCHÖN-QUINLIVAN Emmanuelle, « “The Elephant in the Room” no more: Europe as a Structuring Line of Political Cleavage in the 2017 Presidential Election », *French Politics*, Vol. 15, n°3, 2017, p. 1-13.

⁷ *Idem* ; ESCALONA Fabien & Mathieu VIEIRA, « Le sens et le rôle de la résistance à l'UE pour le Parti de gauche », dans BOUILLAUD Christophe & Emmanuelle REUNGOAT (dir.), *Opposés dans la diversité. Les usages de l'opposition à l'Europe en France*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 68-92 ; HEINE Sophie, *Une gauche contre l'Europe ? Les critiques radicales et altermondialistes contre l'Union européenne en France*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 190 p.

⁸ SZCZERBIAK Aleks & Paul TAGGART, « Contemporary Research on Eurosepticism », dans LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD (dir.), *The Routledge Handbook of Eurosepticism*, Londres, Routledge, 2017, p. 11-21.

⁹ *Ibid.* p. 12-13.

contesté¹⁰. Il est néanmoins possible de rendre compte des grandes tendances caractérisant l'observation des oppositions à la construction européenne. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que le terme « euroscepticisme » est d'origine insulaire. C'est au Royaume-Uni, dans un article du journal *The Times* daté du 11 novembre 1985 qu'il fait sa première apparition¹¹. À l'origine, cette expression désigne les réticences à l'intégration européenne du Commissaire européen au Marché intérieur, le Britannique Francis Cockfield. Ce point est important car il explique en partie les difficultés des universitaires à s'entendre sur une définition claire. L'utilisation de cet anglicisme n'étant pas réservé aux chercheurs, il est d'autant plus délicat de préciser le sens du mot utilisé comme un instrument rhétorique par des journalistes ou des acteurs politiques¹². Il faut cependant attendre la fin des années 1990 pour voir les politistes s'intéresser à cette notion. Ce sont tout particulièrement les travaux de Paul Taggart¹³ qui donnent le coup d'envoi de la recherche en science politique sur l'euroscepticisme.

Si elle paraît incontournable, la distinction entre *hard euroscepticism* et *soft euroscepticism*¹⁴ est fréquemment remise en cause. C'est pourquoi nous ne nous contenterons pas de cette catégorisation pour évaluer les oppositions à la construction européenne. En ce qui concerne les réticences des gauches françaises, la tendance est de considérer qu'elle relève d'un euroscepticisme modéré. La politiste Sophie Heine conclut par exemple que « la gauche radicale, communiste et altermondialiste française développe ainsi une approche europatriotique qui n'est pas sans rappeler la vision fédérale et pro-européenne développée par les partis socio-démocrates d'Europe occidentale depuis plusieurs décennies »¹⁵. Pourtant, comme le remarquent les chercheurs Bernard Bruneteau¹⁶ et Dominique Reynié¹⁷, le projet européen est profondément libéral par nature. L'UE serait, dès ses origines, une entreprise économique libérale, c'est-à-dire faisant la promotion de l'économie de marché. La remise en cause des fondements libéraux du projet européen reviendrait à remettre en cause l'UE dans son ensemble. Par conséquent, la défense d'un projet altereuropéiste d'intégration régionale qui s'apparenterait à une Europe sociale et solidaire des travailleurs peut être perçue comme une remise en cause de l'UE en tant que telle. La distinction entre

¹⁰ DADDOW Olivier J., « Euroscepticism and the culture of the discipline of history », *Review of International Studies*, Vol. 32, n°2, 2006, p. 309-328 ; GALLIE Walter B., « Essentially Contested Concepts », *Proceedings of the Aristotelian Society*, Vol. 56, 1955-1956, p. 167-198.

¹¹ OWEN Richard, « Tomatoes Throw Europe's Summit Progress », *The Times*, 11 novembre 1985, p. 19.

¹² LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD, « Defining Euroscepticism. From a Broad Concept to a Field of Study », dans LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD (dir.), *The Routledge Handbook of Euroscepticism*, Londres, Taylor & Francis group, 2017, p. 4.

¹³ TAGGART Paul, « A Touchstone of Dissent: Euroscepticism in Contemporary Western European Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33, 1998, p. 363-388.

¹⁴ L'euroscepticisme dur désigne l'hostilité au principe même d'une intégration régionale du continent européen tandis que l'euroscepticisme doux recouvre toutes les autres oppositions à la construction européenne. Sur cette distinction, voir notamment : SZCZERBIAK Aleks & Paul TAGGART, « Europeanisation, Euroscepticism and Party Systems: Party-based Euroscepticism in the Candidate States of Central and Eastern Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 3, n° 1, 2002, p. 23-41.

¹⁵ HEINE Sophie, « Vers une "social-démocratisation" et une européanisation des résistances à l'UE », *op. cit.*, p. 158.

¹⁶ BRUNETEAU Bernard, *Combattre l'Europe. De Lénine à Marine Le Pen*, Paris, CNRS éditions, 2018, p. 269.

¹⁷ REYNIÉ Dominique, *Le vertige social nationaliste : la gauche du Non et le référendum de 2005*, Paris, Table Ronde, 2005, p. 37.

eurosepticisme *hard* et *soft* ne peut ainsi pleinement saisir le caractère subversif des propositions anticapitalistes de certains acteurs des gauches françaises.

Nous proposons donc ici une typologie visant à préciser la nature des oppositions à la construction européenne chez les trotskistes, les communistes et les socialistes. Cette évaluation repose sur deux grands ensembles argumentatifs : d'une part les arguments d'ordre socio-économique et de l'autre les arguments d'ordres identitaires et souverainistes. Ces deux ensembles reposent sur l'intuition selon laquelle il y aurait dans les résistances des gauches françaises à l'intégration européenne des éléments socio-économiques mais également des éléments que certains chercheurs qualifient de socio-nationalistes¹⁸. Pour Dominique Reynié¹⁹, ce social-nationalisme est un héritage du courant néo-socialiste de Marcel Déat et d'Adrien Marquet. Selon cette approche, « l'Etat devient la pièce maîtresse du socialisme dans un abandon de l'internationalisme. Il faut investir l'institution suprême et sa puissance tout entière doit être mobilisée pour le contrôle, et non l'appropriation, des moyens de production »²⁰. Si les partisans du néo-socialisme sont exclus de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) par Léon Blum en 1933, une partie de la gauche serait toujours sensible à cette idéologie associant égalité, planification et nationalisme. Mais le phénomène de social-nationalisme résulterait aussi d'un profond malaise affectant la société française. Les citoyens seraient préoccupés à la fois par la situation économique de leur pays, par des questionnements identitaires²¹ et par des interrogations sur le rôle de la France dans l'UE²². Dans ces conditions, « l'eurosepticisme a précisément contribué à ces trois débats en se référant à la fois au marxisme, au socialisme, et à une forte réminiscence de nationalisme d'avant-guerre. C'est pourquoi il est possible de qualifier son idéologie sous-jacente de "social-nationalisme" »²³. De son côté le politiste James G. Kellas définit le social-nationalisme comme

Le nationalisme d'une nation qui se définit par des liens sociaux et une culture plutôt que par une ascendance commune. Ce type de nationalisme met l'accent sur le sens partagé de l'identité nationale, de la communauté et de la culture, mais les étrangers peuvent rejoindre la nation s'ils s'identifient à elle et adoptent ses caractéristiques sociales [...]. Cependant, il y aura probablement des restrictions à l'immigration dans les États formés en tant que nations sociales. Celles-ci seront officiellement justifiées par des motifs non ethniques.²⁴

Cette conception du nationalisme se distingue d'un nationalisme ethnique qui concevrait la nation uniquement comme un ensemble unitaire basé sur l'idée d'une ascendance

¹⁸ BENOIT Bertrand, *op. cit.* ; REYNIÉ Dominique, *op. cit.*

Par nationalisme nous entendons un « principe politique, selon lequel l'unité politique et l'unité nationale devraient être concomitantes » citation de GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, Oxford, Basil Blackwell, 1983, p. 1. Traduction libre.

¹⁹ REYNIÉ Dominique, *op. cit.*, p. 279-284.

²⁰ *Ibid.*, p. 279.

²¹ Sur ce sujet, voir notamment : GAUCHET Marcel, *Comprendre le malheur français*, Paris, Éditions Stock, 2016, 378 p.

²² BENOIT Bertrand, *op. cit.*, p. 2.

²³ BENOIT Bertrand, *op. cit.*, p. 2-3. Traduction libre.

²⁴ KELLAS G. James, « Ethnic and Social Nationalism » dans *The Politics of Nationalism and Ethnicity*, Londres, Palgrave, 1998, p. 66. Traduction libre.

commune²⁵. Enfin, le social-nationalisme fait écho à l'attachement du Parti communiste français (PCF) à l'idée de nation²⁶. Selon la chercheuse Emmanuelle Reungoat, cette défense de l'État-nation par le PCF « prend racine dans la Révolution française de 1789 et [...] considère celui-ci comme une condition nécessaire au développement des droits sociaux et de la démocratie, via la garantie de la souveraineté populaire »²⁷. Elle se trouverait renforcée par la résistance des communistes français durant la Seconde Guerre mondiale et expliquerait l'anti-germanisme qui les caractérise²⁸.

D'un autre côté, les arguments socio-économiques se manifestent au travers d'une remise en cause plus ou moins prononcée des réalisations commerciales, économiques et monétaires de l'UE. Ces critiques s'attaquent aux institutions encadrant l'Union économique et monétaire, à la politique commerciale de l'UE, mais aussi à ce qui est considéré comme des insuffisances en matière de fiscalité et de protection sociale. Il est à noter que, pour les auteurs précédemment cités, il existerait une certaine porosité entre les arguments de nature socio-économiques et ceux de nature socio-nationalistes. Notre distinction instrumentale entre ces deux grands ensembles argumentatifs sera donc évaluée de manière précise pour chacun des cas étudiés.

Dans la mesure des contraintes spatiales et temporelles qui nous affectent, notre analyse s'appuiera sur des articles de presse et les déclarations émanant des principaux acteurs politiques susceptibles de témoigner des positions des trois familles des gauches françaises pour chacune des périodes observées. Pour ce faire, nous utilisons la base de donnée presse Nexis Uni²⁹. Notre choix s'est porté sur deux dates-clés pour la construction européenne en France : 1992 et 2005. Le référendum sur la ratification du Traité de Maastricht de 1992 est relativement récent et plutôt bien étudié par les politistes. Porté par le président socialiste François Mitterrand et approuvé à une faible majorité, le Traité de Maastricht incarne un moment d'émergence des oppositions françaises au projet européen. Pour cette raison, l'analyse de cet événement paraît incontournable. Il en va de même pour le second épisode que nous analyserons dans cette contribution, à savoir le rejet du TECE de 2005.

Ce qui concerne le référendum sur la ratification du Traité de Maastricht, nous avons procédé à une sélection d'articles selon plusieurs filtres. Nous avons lancé une recherche autour du terme « Maastricht », puis nous avons sélectionné les articles en français publiés entre le 1er janvier 1992 et le 20 septembre 1992. Nous avons ensuite filtré les articles disponibles selon le nom du parti³⁰. Pour le Parti communiste français (PCF) et le Parti socialiste (PS), compte tenu de la quantité d'articles disponibles, nous avons retenu les résultats mentionnant explicitement George Marchais et Jean-Pierre Chevènement.

²⁵ *Idem*.

²⁶ REUNGOAT Emmanuelle, *Enquête sur les opposants à l'Europe. A droite et à gauche, leur impact d'hier à aujourd'hui*, Lormont, Le bord de l'eau, 2019, p. 48-52.

²⁷ *Ibid.* p. 48.

²⁸ *Ibid.* p. 49-52.

²⁹ Voir : « Maastricht », *Nexis Uni*, consulté le 5 février 2020. Disponible [en ligne] sur : <http://www.nexisuni.com/>.

Voir : « Traité établissant une constitution pour l'Europe », *Nexis Uni*, consulté le 5 février 2020. Disponible [en ligne] sur : <http://www.nexisuni.com/>.

³⁰ À savoir les sigles PCF, PS, LO et LCR.

S'agissant du référendum de 2005, nous avons sélectionné les articles publiés entre le 1^{er} septembre 2004 et le 29 mai 2005 contenant l'expression « Traité établissant une constitution pour l'Europe ». Cependant, le nombre d'articles répertoriés étant beaucoup plus faible en 2005 que pour le référendum sur la ratification du Traité de Maastricht en 1992³¹, nous nous sommes intéressés à d'autres sources et notamment à des déclarations télévisuelles. Nous avons privilégié les interventions des principaux représentants pour chacun des partis étudiés³². Il convient de noter que ces choix méthodologiques impliquent de relativiser la portée de nos conclusions et appellent davantage de travaux sur cette thématique. En effet, nous avons dû sélectionner les interventions les plus pertinentes au regard de notre objet d'étude. Cette décision nous expose au risque d'une interprétation incomplète et biaisée de la réalité. Il convient donc de rester prudent vis-à-vis de nos analyses. Nous nous sommes cependant appuyés sur le travail du politiste Dominique Reynié, qui conforte notre interprétation³³. Plus largement, notre approche reste exploratoire.

La configuration adoptée pour notre analyse nous oriente vers une méthode comparative. Notre objectif est, pour chacun des épisodes sélectionnés, d'estimer la position tenue par chacun des partis observés et de comparer ces positions en les synthétisant sous forme matricielle. À l'issue de cet exercice, nous devrions être en mesure d'offrir quelques conclusions quant à la relation entretenue entre la gauche, la nation et l'euroscépticisme. Ce cadre nous permet de dégager deux hypothèses de recherche que nous tenterons de confirmer ou d'infirmer. Au regard des éléments présentés plus haut nous émettons l'idée que les gauches françaises ont exprimé des réserves vis-à-vis du projet européen. C'est pourquoi nous formulons l'hypothèse suivante :

H1 : Pour chacun des deux événements, les trois familles politiques expriment des réticences.

Concernant la nature de ces oppositions à la construction européenne, nous avons fait le choix de les distinguer en deux grandes catégories : d'une part les contestations d'ordre socio-économiques et de l'autre les contestations d'ordre socio-nationalistes. Nous nous démarquons de l'idée couramment admise selon laquelle les critiques de gauche formulées à l'encontre de l'UE seraient exclusivement économiques alors que les oppositions de droite seraient principalement identitaires. À l'inverse, nous estimons que l'hostilité des gauches françaises mêle à la fois des arguments économiques et nationalistes. Nous supposons toutefois que les gauches françaises seraient socio-nationalistes contrairement aux droites françaises qui s'appuieraient sur un nationalisme ethnique. Nous proposons ainsi l'hypothèse suivante :

³¹ Suivant ces critères, nous avons obtenu respectivement 2724 articles pour l'année 1992 contre 391 articles pour les événements de 2005.

³² Respectivement Henri Emmanuelli, Laurent Fabius et Jean-Luc Mélenchon pour le PS, Marie-George Buffet pour le PCF, Olivier Besancenot et Alain Krivine pour la LCR, Arlette Laguiller pour LO.

³³ REYNIÉ Dominique, *op. cit.*

H2 : Pour chacun des deux événements, les réticences exprimées sont à la fois socio-économiques et socio-nationalistes.

Pour tester ces hypothèses, nous nous reporterons à un tableau (tableau 1) détaillant la nature des oppositions constatées.

Tableau 1 : Arguments mobilisés contre l'Union européenne par chacune des familles observées pour chacun des événements étudiés

<i>Arguments \ Familles politiques</i>	<i>Trotskistes</i>	<i>Communistes</i>	<i>Socialistes</i>
<i>Socio-économiques</i>			
<i>Contre l'influence des lobbies</i>			
<i>Excès de réglementation des activités économiques</i>			
<i>Contre la politique monétaire</i>			
<i>Contre la concurrence sociale</i>			
<i>Contre la concurrence fiscale</i>			
<i>Anti-austérité</i>			
<i>Contre la libéralisation</i>			
<i>Socio-nationalistes</i>			
<i>Anti-immigration</i>			
<i>Anti-élitisme</i>			
<i>Pour un renforcement du contrôle des frontières</i>			
<i>Pour un renforcement de la souveraineté légaliste</i>			
<i>Xénophobie</i>			
<i>Déficit démocratique</i>			
<i>Autres</i>			

Les arguments de nature socio-économique regroupent la remise en cause de l'influence des lobbies, des réglementations européennes des activités économiques, de la politique monétaire, de la concurrence sociale et fiscale, des politiques d'austérité et de la libéralisation des marchés, à savoir l'ouverture à la concurrence européenne des marchés nationaux. Parallèlement, les arguments de nature socio-nationaliste intègrent les inquiétudes liées à l'immigration, à la souveraineté, à l'expression démocratique nationale, au contrôle des

frontières, mais se manifestent également par le rejet des élites européennes et des étrangers. Concernant ce dernier aspect, nous qualifions de xénophobe l'« ensemble des attitudes négatives envers les minorités ethniques »³⁴. Nous considérons les arguments relatifs aux éventuelles insuffisances démocratiques de l'UE comme socio-nationalistes. En effet, comme le souligne Dominique Reynié, la demande pour une grande représentation démocratique au niveau européen implique que « quand les Français ont dit “non”, c'est l'Europe tout entière qui dit “non” »³⁵. En d'autres termes, appeler à davantage de démocratie au niveau européen revient à souhaiter une primauté de la voix française, et donc de la nation française, sur les autres États membres. En ce sens, le rejet du TECE en 2005 par la France et les Pays-Bas a entraîné sa renégociation malgré sa ratification par la majorité des autres États membres. Enfin, nous avons ajouté une dernière catégorie générique qui regroupe les autres arguments contre le projet européen qui ne s'intègrent pas dans les deux ensembles précédents. Ces différentes sous-catégories argumentatives demeurent fondamentalement imparfaites dans la mesure où toute catégorisation discursive engendre nécessairement une simplification du discours. Cependant, cette simplification est requise pour pouvoir prétendre appréhender, au moins partiellement, la nature des oppositions des gauches françaises à l'intégration européenne.

Les arguments socio-économiques et socio-nationalistes que nous nous proposons d'étudier sont le fruit de lectures préliminaires ayant éclairé nos réflexions³⁶. Il convient d'ajouter à cela une série d'ouvrages non-universitaires qui ont stimulé nos interrogations³⁷. Par ailleurs, nous nous sommes inspirés de la contribution de la politiste Susan Milner³⁸, qui tente de systématiser l'euroscpticisme des gauches françaises entre le référendum sur le Traité de Maastricht et le début des années 2000. De manière générale, nous cherchons à mettre en évidence le cadrage des oppositions à la construction européenne au sein des gauches françaises. Cette orientation nous pousse à mobiliser la théorie du *framing* (cadrage). Très utilisée en science sociale, cette théorie se prête particulièrement à l'analyse des arguments employés par des acteurs pour se prononcer sur un sujet spécifique. La théorie du *framing* vise ainsi à mesurer le cadrage d'un objet, c'est-à-dire le processus consistant à « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et les rendre plus saillants dans une communication, de façon à promouvoir une certaine définition d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale, et/ou préconiser une solution »³⁹. Ce processus s'opère par la mise en avant d'un ou plusieurs cadres (*frame*), c'est-à-dire des « schémas

³⁴ ROUX Guillaume, « Xénophobie, “cultures politiques” et théories de la menace. Une comparaison européenne », *Revue française de science politique*, Vol. 58, n°1, 2008, p. 71.

³⁵ REYNIÉ Dominique, *op. cit.* p. 268.

³⁶ Notamment les travaux susmentionnés dans cette contribution.

³⁷ BERNIER Aurélien, *La gauche radicale et ses tabous : pourquoi le Front de gauche échoue face au Front national*, Paris, éditions du Seuil, 2014, 176 p. ; QUATREMER Jean, *Les salauds de l'Europe. Guide à l'usage des euroscptiques*, Paris, Calmann-Lévy, 2017, 324 p. ; RUFFIN François, *Faut-il faire sauter Bruxelles ?*, Amiens, éditions Fakir, 2016, 122 p.

³⁸ MILLNER Susan, « For an Alternative Europe: Euroscpticism and the French Left Since the Maastricht Treaty », dans HARMSEN Robert & Menno SPIERING (dir.), *Euroscpticism: party, national identity, and European integration*, Amsterdam, Rodopi, 2004, p. 59-81.

³⁹ ENTMAN Robert, « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, Vol. 43, n°4, 1993, p. 52. Traduction libre.

d'interprétation" qui permettent aux individus "de localiser, percevoir, identifier et étiqueter" les événements au sein de leur espace de vie et dans le monde au sens large »⁴⁰, qui vont définir le cadrage discursif d'un phénomène, d'un objet ou d'un sujet.

II – Les gauches françaises

Dans le cadre des contraintes relatives à cette contribution, nous nous sommes attachés à prendre en compte trois familles partisans ayant marqué l'histoire politique française contemporaine. En outre, les socialistes, les communistes et les trotskistes ont à la fois fait campagne en 1992 et en 2005, ce qui assure une certaine continuité dans notre analyse comparative. Nous demeurons cependant conscients que les oppositions de gauche au projet européen ne se résument pas à ces trois grands ensembles politiques. Les gauches françaises se manifestent également au travers de nombreux groupes, associations, syndicats et autres représentants de la société civile. En conséquence, ce travail ne saurait être suffisant pour statuer définitivement sur les oppositions à l'intégration européenne, du moins au-delà des familles partisans susmentionnées.

A – Les socialistes

Par socialisme, nous entendons « un courant de pensée apparu au XIX^e siècle en Europe, qui prône la rénovation de l'organisation de la société dans une perspective de justice sociale »⁴¹. Cependant, dans le cadre de cet article, nous nous intéressons exclusivement à l'incarnation partisane du socialisme français. Cette représentation est assurée par la SFIO entre 1905 et 1969, puis par son successeur le PS depuis 1969. L'histoire du PS est marquée par plusieurs traversées du désert⁴². Ainsi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les têtes de la SFIO se retrouvent « bousculées par le parti communiste, perturbées par la guerre froide, surprises par la décolonisation »⁴³. Comme indiqué précédemment, la SFIO est concurrencée à sa gauche par un PCF renforcé. Malgré cela, les socialistes français ont perduré, notamment en raison de la faible centralisation du parti, de la grande liberté accordée aux élus locaux et du maintien d'un électorat substantiel⁴⁴. Le déclin progressif des communistes a par ailleurs permis aux socialistes de se renforcer. En ce sens, le Programme commun de 1972, visant à favoriser l'union de la gauche en vue des élections présidentielles de 1974, se traduit peu à peu par un affaiblissement progressif du PCF au profit du PS⁴⁵. Les communistes sont finalement contraints de négocier avec les socialistes pour exercer des fonctions gouvernementales. L'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République lors des élections de 1981 et sa réélection en 1988 consacrent le PS comme formation politique d'envergure. Le revirement du président socialiste et de son

⁴⁰ BENFORD Robert & SNOW David, « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, Vol. 26, 2000, p. 614. Traduction libre.

⁴¹ HATZFELD Hélène, « socialisme », dans HATZFELD Hélène, MISCHI Julian & Henri REY (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 253.

⁴² SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2. XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, Vol. 2, 2005, p. 40.

⁴³ *Ibid.* p. 37.

⁴⁴ *Ibid.* p. 27-50.

⁴⁵ MISCHI Julian, « programme commun », dans HATZFELD Hélène, MISCHI Julian & REY Henri (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 218-219.

gouvernement suite à l'échec de la politique économique de relance au début des années 1980 provoque le tournant de la rigueur et semble avoir favorisé l'implication des socialistes dans la construction européenne⁴⁶. À cela, il faut ajouter la nomination de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne en 1985 et la ratification du Traité de Maastricht en 1992. Pour autant, le rejet du TECE en 2005 illustre les divergences qui peuvent exister au sein du PS sur la question européenne. Nous reviendrons sur les caractéristiques de ce socialisme euro-critique.

B – Les communistes

Le communisme désigne « [l']idée d'une société où l'égalité des conditions serait assurée par l'interdiction de l'enrichissement personnel et donc par l'appropriation collective des fruits du travail »⁴⁷. Cet idéal est défendu par des penseurs, des philosophes, des écrivains, des associations, des personnalités publiques et autres organisations politiques. Dans le cadre de ce travail, nous nous concentrons sur le PCF. Il convient cependant de remarquer que le terme « communiste » est lui-même revendiqué par de nombreuses organisations partisans, à l'image de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), dont les membres se considèrent comme les seuls véritables communistes⁴⁸. Cette dispute sémantique traduit en réalité l'opposition historique entre les héritiers de la pensée de Léon Trotski, favorables à la révolution permanente⁴⁹, et ceux de Staline, préférant la construction du socialisme dans un seul pays. Par souci de simplification, cet article qualifie le PCF de communiste. Lutte ouvrière (LO) et la LCR sont désignées comme trotskistes. Si ce choix peut être contestable, il reflète une volonté de clarifier notre réflexion. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le PCF est le premier parti politique français avec plus de 814 000 adhérents et 182 députés⁵⁰. Dirigé par Maurice Thorez, Waldet Rochet puis Georges Marchais, le PCF est une force politique incontournable reléguant les trotskistes et la SFIO au second rang. Les communistes sont alors radicalement opposés à l'intégration européenne perçue comme un projet atlantiste et impérialiste hostile à l'URSS⁵¹. Le parti est cependant déstabilisé par le retour de De Gaulle au pouvoir⁵². Ce dernier se montre relativement ambivalent en matière de politique étrangère, alternant entre rapprochement avec des régimes d'obédiences communistes, anti-américanisme et maintien des relations transatlantiques. Le PCF peine également à satisfaire les attentes d'une partie de la population en restant à l'écart des

⁴⁶ FRANK Robert, « La gauche et l'Europe », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p. 465-467 ; GAILLARD Marion, « Chapitre 9. François Mitterrand, l'Europe comme horizon », dans GAILLARD Marion, *France-Europe. Politique européenne de la France de 1950 à nos jours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, p. 124-126.

⁴⁷ COURTOIS Stéphane, « Le communisme en questions », dans COURTOIS Stéphane (dir.), *Dictionnaire du communisme*, Paris, Larousse, 2007, p. 8.

⁴⁸ LINDENBERG Daniel, « À gauche de la gauche », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2. XXème siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, Vol. 2, 2005, p. 120.

⁴⁹ COSSERON Serge, « trotskisme », *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 251.

⁵⁰ LAZAR Marc, « Parti communiste français », dans COURTOIS Stéphane (dir.), *Dictionnaire du communisme*, Paris, Larousse, 2007, p. 438.

⁵¹ BRUNETEAU Bernard, « La critique de l'Europe au gré des questionnements nouveaux : PCF et PCI », *op. cit.*, p. 137-147.

⁵² *Ibid.* p. 439.

mouvements sociaux de Mai 68 à la faveur de groupuscules libertaires, anarchistes, maoïstes et trotskistes. S'alliant aux socialistes sous l'égide du Programme commun, les communistes persistent comme première force politique de gauche jusqu'à la fin des années 1970. La montée en force du PS, plus à même de répondre aux attentes de Mai 68, couplée à une désillusion⁵³ de plus en plus grande à l'encontre de l'URSS, va progressivement éroder la supériorité électorale du PCF. Malgré cela, le gouvernement de François Mitterrand, élu en 1981, compte plusieurs ministres communistes. Le tournant de la rigueur initié par celui-ci entraîne toutefois leur départ du gouvernement dès 1984. L'effondrement de l'URSS en 1991 confirme alors l'affaiblissement du parti, qui devient de plus en plus marginal à gauche. Dans ces conditions, une fraction du PCF se montre plus conciliante à l'égard du projet européen⁵⁴. Succédant à Georges Marchais en 1994, Robert Hue ne parvient pas à redresser le parti qui ne compte plus que 130 000 adhérents en 2003 et doit composer avec une extrême gauche trotskiste et altermondialiste.

C – Les trotskistes

Nous appelons trotskistes les « organisations qui se rattachent à la tradition inaugurée par le dirigeant soviétique en exil Léon Trotski et par la IV^e Internationale »⁵⁵. Cette famille politique regroupe en son sein trois grandes formations partisans. Tout d'abord, LO, qui était à l'origine le journal trotskiste de l'organisation Union communiste (UC) dont les premières publications remontent à juin 1968⁵⁶. Ce courant du trotskisme français est l'héritier du groupe formé par David Korner, alias « Barta », ayant notamment contribué au déclenchement de la grève de Renault-Billancourt en 1947⁵⁷. LO est connue à la fois pour ses règles strictes et son opacité⁵⁸. Le parti demande en effet une grande disponibilité de la part de ses membres, adopte une tendance à la clandestinité et se montre hostile à tout compromis avec les autres formations politiques, y compris avec les autres groupes d'extrême gauche. Cette structure partisane, incarnée en particulier par Arlette Laguiller, connaît de relatifs succès politiques entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000⁵⁹. La LCR, devenu le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) sous l'impulsion d'Olivier Besancenot en 2009, est une autre formation politique trotskiste française d'envergure. Héritière des mouvements communistes révolutionnaires opposés aux communistes staliniens, la LCR prend son appellation en 1974. Au cours des années 1990, le parti s'oriente progressivement vers les préoccupations altermondialistes⁶⁰ et parvient également à se distinguer lors des campagnes politiques françaises. Enfin, le troisième courant trotskiste français d'importance

⁵³ Mentionnons, par exemple, la publication du livre d'Alexandre Soljenitsyne, *L'Archipel du Goulag. 1918-1956, essai d'investigation littéraire* en 1973 et le refus de condamner l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge en 1979.

⁵⁴ BRUNETEAU Bernard, « La critique de l'Europe au gré des questionnements nouveaux : PCF et PCI », *op. cit.*, p. 137-147.

⁵⁵ COSSERON Serge, *op. cit.*, p. 24.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 197-198.

⁵⁷ LINDENBERG Daniel, *op. cit.*, p. 126.

⁵⁸ COSSERON Serge, « Lutte ouvrière », *op. cit.*, p. 197-198.

⁵⁹ Pour davantage de précisions sur l'ascension puis le déclin électoral de LO et de la LCR, voir notamment : LINDENBERG Daniel, *op. cit.*, p. 119-134.

⁶⁰ COSSERON Serge, « Ligue communiste révolutionnaire », *op. cit.*, p. 190.

est le courant lambertiste de Pierre Broussel dit « Lambert ». Cette tendance politique s'est plus particulièrement manifestée au travers du Parti des travailleurs (PT) fondé en 1991 et dissout en 2008 pour être remplacé par le Parti ouvrier indépendant (POI).

Dans le cadre de cette contribution, nous nous intéresserons davantage aux positions défendues par LO et la LCR en ce qui concerne la construction européenne. Il est à noter que si les deux partis sont membres de la même famille politique et que cela engendre parfois des collaborations⁶¹, l'entente est souvent difficile. En effet, l'organisation, l'idéologie et les pratiques militantes entre ces deux formations politiques diffèrent, rendant les rapprochements délicats⁶². Malgré ces divergences, nous désignerons ces partis sous le terme « trotskiste », tout en rappelant les nuances qui les caractérisent.

III – Le référendum sur le Traité de Maastricht

Les citoyens français sont appelés à se prononcer par référendum sur la ratification du Traité de Maastricht le 20 septembre 1992. Le taux de participation s'élève alors à 69,70% de la population inscrite sur les listes électorales. Le Oui l'emporte d'une courte majorité en récoltant 51,04% des suffrages exprimés⁶³. Si la victoire est acquise par les partisans de l'intégration européenne, une part importante des électeurs exprime des réserves vis-à-vis de l'UE. Certains commentateurs vont jusqu'à considérer que le véritable tournant en faveur du Traité s'effectue le 3 septembre 1992 lors du débat télévisé entre le président de la République François Mitterrand et le souverainiste du Rassemblement pour la République (RPR) Philippe Seguin⁶⁴. Le président socialiste est alors au pouvoir depuis 1981. Réélu contre Jacques Chirac en 1988, François Mitterrand connaît, peu avant l'épisode de Maastricht, une forte impopularité⁶⁵. Motivé à la fois par l'idée de restaurer la crédibilité du gouvernement, d'assurer le rôle central de la France dans la construction européenne et de diviser l'opposition, le président décide de soumettre la ratification du Traité de Maastricht au vote des Français⁶⁶. Si la victoire du Oui semble acquise dans les premières semaines qui suivent l'annonce du référendum, la situation semble de plus en plus incertaine à l'approche de l'échéance référendaire⁶⁷. À droite, le président du RPR, Jacques Chirac, estime que « l'Europe ne doit pas être et ne sera pas un sujet de division »⁶⁸, mais fait face à plusieurs dissensions internes. D'une part avec Philippe Seguin, qui voit le Traité comme une atteinte

⁶¹ Par exemple en présentant des listes communes lors des élections européennes de 1999 et de 2004.

⁶² COSSERON Serge, « Ligue communiste révolutionnaire », *op. cit.*, p. 194-195.

⁶³ MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Référendum du 20 septembre 1992*, consulté le 19 janvier 2020. Disponible [en ligne] sur : <https://www.interieur.gouv.fr>.

⁶⁴ BAZIN François, « Un grand show à la Sorbonne », *Jacques Pilhan, le sorcier de l'Elysée*, Paris, Éditions Perrin, 2016, p. 376-382.

⁶⁵ PARODI Jean-Luc, « Chapitre 12 : la double consultation de mars 1992 à la recherche d'un modèle », dans BONENFANT Thierry, BOY Daniel, BRECHON Pierre, DENNI Bernard, GARRAUD Philippe & Philippe HABERT (dir.), *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992, p. 273-277.

⁶⁶ APPLETON Andrew, « Maastricht and the French Party System: Domestic Implication of the Treaty Referendum », *French Politics and Society*, Vol. 10, n°4, 1992, p. 1.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 9-12.

⁶⁸ Cité dans « La préparation des élections régionales et cantonales M. Chirac : "Nous ne pouvons gagner qu'ensemble !" », *Le Monde*, 20 janvier 1992.

à la souveraineté nationale française⁶⁹, et d'autre part avec Charles Pasqua, qui considère que ce référendum pourrait dégager le RPR de l'emprise de Jacques Chirac⁷⁰. Il faut ajouter à cela un mécontentement populaire à l'encontre du personnel politique français traditionnel. En effet, selon l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard, « ce que l'on a appelé les "affaires", qu'il s'agisse du financement de la vie politique ou du drame de la transfusion sanguine, a joué un rôle déterminant dans la détérioration de l'esprit civique »⁷¹. Dans ces conditions, le référendum prend l'allure d'un vote de confiance contre le gouvernement socialiste, mais également contre les acteurs politiques au sens large.

Si la grande majorité des socialistes soutient le Traité de Maastricht, une minorité d'entre eux s'y oppose fermement. C'est notamment le cas de l'ancien ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement et du député européen Max Gallo⁷². Pour Jean-Pierre Chevènement, le Traité implique une « libéralisation des capitaux, acceptée par la France sans aucune contrepartie »⁷³. Il s'inquiète de la mise en œuvre de l'Acte unique depuis son entrée en vigueur de 1987. Selon l'ancien ministre, ce dernier poserait de sérieux problèmes démocratiques auxquels le Traité de Maastricht n'apporterait aucune réponse :

Où est le contrôle démocratique dans le Traité de Maastricht ? Dans la procédure de "codécision" entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission ? Je conseille la lecture de l'article 189 B et C du traité. Un citoyen averti comprendra que le Parlement européen est conçu comme un point d'appui de la Commission [...]. Le contrôle des Parlements nationaux, enfin, n'est pas mentionné dans le Traité de Maastricht.⁷⁴

Le projet de monnaie unique interroge également Jean-Pierre Chevènement qui perçoit une « chimère dangereuse »⁷⁵ risquant d'échapper à tout contrôle puisque « s'agissant de la future banque centrale indépendante, on ne peut pas la décrire comme étant au service d'une politique économique définie par le Conseil »⁷⁶. Ainsi, le socialiste exprime une inquiétude à la fois socio-nationaliste et socio-économique. La composante économique se retrouve tout particulièrement dans la dénonciation d'une prétendue libéralisation de la France. Parallèlement, la monnaie relève à la fois de l'économie et de la souveraineté nationale. En effet, le pouvoir de battre monnaie est probablement perçu comme un aspect-clé de l'indépendance de la nation française. Le déficit démocratique se manifeste chez Jean-Pierre Chevènement par une remise en cause de ce projet d'une union monétaire, des institutions européennes et de la prétendue sur-bureaucratiation des décisions. Par ailleurs, il est à noter que cet adversaire du Traité fait état de l'opportunité que constitue ce référendum d'exprimer

⁶⁹ APPLETON Andrew, *op. cit.*, p. 6.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 6.

⁷¹ Cité dans JARREAU Patrick, « Engageant sa future campagne présidentielle M. Rocard veut répondre à la "crise de confiance" des français », *Le Monde*, 29 août 1992.

⁷² APPLETON Andrew, *op. cit.*, p. 8.

⁷³ Cité dans JARREAU Patrick, « La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht Un entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement "On demande au peuple un quitus pour le passé et un blanc-seing pour continuer" nous déclare le fondateur du Mouvement des citoyens », *Le Monde*, 12 septembre 1992.

⁷⁴ *Idem.*

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ *Idem.*

un « puissant “non” de gauche »⁷⁷. S’il est l’un des rares membres de sa famille politique à exprimer des réserves vis-à-vis du Traité de Maastricht, cet ancien ministre incarne une forme de souverainisme de gauche bien particulière qui le conduira à quitter le PS en 1993.

De son côté, le PCF fait campagne pour le Non avec pour principales figures, son secrétaire général Georges Marchais, l’ancien ministre des transports Charles Fiterman et le député européen Philippe Herzog. Ce dernier s’oppose à la ratification en faisant valoir que le Traité « accentue les facteurs d’inflation boursière et de déflation salariale que nous connaissons depuis plus de dix ans »⁷⁸ et qu’il est nécessaire de développer « des institutions nouvelles, des pouvoirs d’intervention et de contrôle non seulement au “sommet”, mais à la base, pour les syndicats et les élus locaux et régionaux »⁷⁹. Il convient cependant de noter que le PCF connaît de fortes dissensions internes durant la campagne. Philippe Herzog, considérant que les communistes français ont « pris du retard sur l’Europe »⁸⁰, et qu’il n’est pas souhaitable de « voter “non” sans la perspective d’une autre solution »⁸¹, se retrouve pris à partie par Georges Marchais. Il en résulte un désaccord profond entre une frange favorable à une renégociation ouverte du Traité et une autre opposée à tout compromis. En ce sens, Philippe Herzog et Charles Fiterman préfigurent tous deux une ligne qui sera plus tard qualifiée d’euroconstructive, mais ne parviennent pas à recueillir un soutien suffisant au sein de leur famille politique. L’ancien ministre partage l’analyse de Philippe Herzog et soutient qu’« un “non” impertinent et créateur »⁸² permettrait d’unifier les « forces du changement social »⁸³ et d’ouvrir la voie à une renégociation du Traité. Si cette défense d’une Europe alternative ne parvient pas s’imposer comme ligne au PCF, elle traduit cependant des préoccupations réelles pour les aspects socio-économiques et la nécessité d’un plus grand contrôle démocratique de l’intégration européenne. De son côté, Georges Marchais dénonce « la dynamique née de l’Union économique et monétaire »⁸⁴ et voit le Traité comme portant « la marque de l’Allemagne »⁸⁵. Confirmant son opposition à toute renégociation, perçue comme un aménagement, le secrétaire général du PCF s’explique :

La France qui n'aurait plus le libre choix de sa politique sociale, économique, budgétaire, fiscale, qui perdrait son droit de battre monnaie, qui serait privée d'une politique propre en matière d'immigration, de visa, de droit d'asile, de droits de l'homme, qui abandonnerait sa souveraineté en matière de politique

⁷⁷ *Idem.*

⁷⁸ Cité dans ROLLAT Alain, « Le référendum sur le Traité de Maastricht. Un entretien avec M. Philippe Herzog “Mon “non” est indissociable d’un engagement en faveur d’une autre Union européenne” nous déclare le chef de file des économistes du PCF », *Le Monde*, 19 septembre 1992.

⁷⁹ *Idem.*

⁸⁰ Cité dans ROLLAT Alain, « Au comité central du PCF, M. Marchais crie haro sur M. Herzog », *Le Monde*, 20 juin 1992.

⁸¹ *Idem.*

⁸² Cité dans JARREAU Patrick, « La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht Contre le “nationalisme” MM. Chevènement et Fiterman : “le “non” de gauche” », *Le Monde*, 11 septembre 1992.

⁸³ *Idem.*

⁸⁴ Cité dans « Au comité central du PCF, M. Marchais préconise un “non franc et résolu à Maastricht” », *Le Monde*, 13 avril 1992.

⁸⁵ *Idem.*

extérieure et de défense, et tout cela pour être soumise aux dogmes ultralibéraux qui imprègnent la construction européenne actuelle.⁸⁶

De manière générale, la campagne de Georges Marchais est fortement axée autour de dimensions socio-nationalistes. Dénonçant une UE qui serait celle « des multinationales, des affairistes et des banquiers »⁸⁷ et vecteur d'une « politique de délocalisation poursuivie pour ôter sa cohérence et sa dimension nationale au développement de la France »⁸⁸, le discours anti-Maastricht des communistes radicaux est souverainiste. La crainte des délocalisations et la protection des travailleurs français traduisent un argumentaire socio-nationaliste déjà exprimé par Georges Marchais par le passé⁸⁹. Dans ces conditions, le PCF semble écartelé entre deux visions contradictoires du projet européen : d'un côté la ligne fondatrice, portée par Philippe Herzog et Charles Fiterman, de l'autre la ligne dure, défendue par Georges Marchais. Cette scission idéologique interne entre un euroscepticisme réformiste socio-économique et un euroscepticisme dur socio-nationaliste fait écho aux recherches de Paul Taggart et d'Aleks Szczerbiak⁹⁰ et gagnerait à être davantage explorée.

Une fois n'est pas coutume, les partis trotskistes sont divisés sur la posture à adopter vis-à-vis du Traité. La LCR, représentée par Alain Krivine et Daniel Bensaid, appelle à « dire non à Maastricht »⁹¹ afin de « mettre en échec l'Europe que le capital prétend imposer, celle de la régression sociale, du conseil des régents dominés par la finance, de la citoyenneté au rabais »⁹². Exprimant des préoccupations proches de celles des dissidents du PS, la LCR cherche à établir un front commun à gauche. Les inquiétudes de la Ligue se manifestent par un rejet de la monnaie unique qui « traduit une manière bien particulière, libérale, de faire l'Europe »⁹³ et serait instrumentalisée afin de « ligoter l'Allemagne »⁹⁴. Les politiques économiques de rigueur et d'austérité sont également décriées et présentées comme une « cure d'amaigrissement imposée »⁹⁵ ayant « des effets récessifs indiscutables et des conséquences sociales explosives »⁹⁶. De son côté, LO et sa porte-parole Arlette Laguiller dénoncent la construction d'une UE qui « n'a rien à voir avec une Europe sans frontières, sans guerres, sans drapeaux, sans chauvinisme »⁹⁷. Pour autant, LO ne souhaite pas s'associer

⁸⁶ Cité dans « La révision de la constitution et la ratification des accords de Maastricht. Le “non” du Parti communiste M. Marchais reproche à M. Herzog de proposer seulement la “renégociation” », *Le Monde*, 30 avril 1992.

⁸⁷ Cité dans ROLLAT Alain, « La préparation du référendum du 20 septembre. Le “non” de gauche du PCF se veut “un non résolu à la droite” », *Le Monde*, 30 juillet 1992.

⁸⁸ *Idem.*

⁸⁹ Cité dans TISSOT Pauline, « George Marchais-Marine Le Pen, même combat ? », *Le Point*, 23 avril 2015.

⁹⁰ SZCZERBIAK Aleks & Paul TAGGART, *opt. cit.*, 2002.

⁹¹ Cité dans « Le débat sur le traité de Maastricht La LCR (trotskiste) : “Non à la citoyenneté au rabais” », *Le Monde*, 10 juin 1992.

⁹² *Idem.*

⁹³ BENSARD Daniel, DUGRAND Alain & Gilles PERRAULT, « Débats Maastricht... Mais quelle était la question ? », *Le Monde*, 17 septembre 1992.

⁹⁴ *Idem.*

⁹⁵ *Idem.*

⁹⁶ *Idem.*

⁹⁷ Cité dans « La préparation du référendum du 20 septembre Mme Laguiller ne dira “ni oui ni non” », *Le Monde*, 2 septembre 1992.

au Non de gauche défendu par la LCR et appelle à l'abstention lors du référendum considéré comme une « mascarade »⁹⁸. La porte-parole du mouvement trotskiste s'explique :

L'Europe que les capitalistes préparent n'est sûrement pas faite pour améliorer le sort des travailleurs [...] Et la victoire du "non" sera celle d'un camp hétéroclite qui va du Parti communiste à Le Pen [...]. Tous cherchent à dévoyer le mécontentement et les inquiétudes des travailleurs vers le pire exutoire : celui du nationalisme. [...] En votant « oui », les travailleurs appuieraient Mitterrand, en votant « non », ils se retrouveraient du côté de Le Pen⁹⁹.

Refusant toute assimilation avec l'extrême droite, Daniel Bensaïd défend la position de la LCR en rappelant que « logique référendaire oblige : c'est l'inconvénient des réponses simples à des questions complexes »¹⁰⁰. Ainsi, la LCR et la gauche du Non ne sauraient être, selon lui, tenues pour responsable de la position qu'elle partage avec la droite radicale.

Cette brève comparaison des oppositions des partis de gauche au Traité de Maastricht nous permet de constater quelques convergences (tableau 2). D'un point de vue socio-économique, les trois familles politiques partagent une hostilité vis-à-vis d'une éventuelle libéralisation du marché européen, mais également envers la monnaie unique. Sur le plan socio-nationaliste, les acteurs s'inquiètent d'un potentiel manque de contrôle démocratique de l'UE. Les résistances les plus virulentes à l'encontre du Traité se trouvent chez les communistes et plus particulièrement chez ceux qui suivent la ligne de Georges Marchais. La construction européenne reste cependant un sujet clivant au sein des partis et ne permet pas de dégager un Non de gauche unifié. Le PCF et les trotskistes sont divisés sur la position à défendre et les socialistes du Non sont extrêmement minoritaires. Alors que les communistes formulent des critiques aux accents souverainistes, les trotskistes s'inquiètent essentiellement des conséquences socio-économiques de la ratification.

⁹⁸ Cité dans « Le débat sur Maastricht Lutte ouvrière : "Mascarade" », *Le Monde*, 6 juin 1992.

⁹⁹ Cité dans PARIS Gilles, « La préparation du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Hostiles à la ratification, les mouvements d'extrême gauche vont à la bataille en ordre dispersé », *Le Monde*, 6 août 1992.

¹⁰⁰ BENSAÏD Daniel & al., *op. cit.*

Tableau 2 : Arguments mobilisés contre l'Union européenne par chacune des familles observées lors de la campagne contre la ratification du Traité de Maastricht

<i>Arguments \ Familles politiques</i>	<i>Trotskistes</i>	<i>Communistes</i>	<i>Socialistes</i>
Socio-économiques	X	X	X
<i>Contre l'influence des lobbies</i>			
<i>Excès de réglementation des activités économiques</i>			
<i>Contre la politique monétaire</i>	X	X	X
<i>Contre la concurrence sociale</i>		X	
<i>Contre la concurrence fiscale</i>		X	
<i>Anti-austérité</i>	X		
<i>Contre la libéralisation</i>	X	X	X
Socio-nationalistes	X	X	X
<i>Anti-immigration</i>		X	
<i>Anti-élitisme</i>	X	X	
<i>Pour un renforcement du contrôle des frontières</i>		X	
<i>Pour un renforcement de la souveraineté légaliste</i>		X	
<i>Xénophobie</i>			
<i>Déficit démocratique</i>	X	X	X
Autres		X	X

IV – Le référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe

Le 29 mai 2005, les citoyens français se rendent cette fois-ci aux urnes pour se prononcer par référendum sur la ratification du TECE. À l'issue du dépouillement, le Non l'emporte avec 54,67% des suffrages¹⁰¹. Le taux de participation est de 69,37% ce qui contraste fortement avec le faible taux de participation aux élections européennes de 2004 de 42,7%. Le refus du TECE par la France est suivi d'un rejet du Traité par les citoyens néerlandais, également invités à se prononcer. Cet épisode a fait l'objet de plusieurs travaux universitaires cherchant à en évaluer les fondements. À la lumière de ces derniers, plusieurs éléments contextuels éclairent le Non français sous un jour particulier. Le président français Jacques Chirac est au cœur de son second mandat. Sa réélection à la présidence de la République en 2002 a été marquée par la présence du candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen, chef du Front

¹⁰¹ MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Référendum du 29 mai 2005*, consulté le 19 janvier 2020. Disponible [en ligne] sur : <https://www.interieur.gouv.fr>.

national (FN), au second tour de l'élection présidentielle. Malgré un premier ministre socialiste, Lionel Jospin, donné gagnant lors de la cohabitation du début des années 2000, la gauche française échoue à faire élire l'un de ses représentants. En outre, de nombreux électeurs de gauche se voient contraint de voter au second tour en faveur de Jacques Chirac afin de « faire barrage » au candidat du FN. Dans ces conditions, une partie de cet électorat semble sensible à l'appel d'une partie de la gauche à sanctionner le pouvoir en place lors du référendum de 2005, ce qui n'était pas possible en 2002¹⁰². À cela, il faut ajouter les déclarations du président français, favorable à l'ouverture des négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'UE contre l'avis de son parti et de la majorité de la population française¹⁰³, dans le contexte d'un élargissement à dix nouveaux Etats de l'ancien Pacte de Varsovie¹⁰⁴ et d'un climat social dégradé¹⁰⁵.

Ces circonstances ne sont pas sans effet sur l'issue du scrutin et sont à garder en mémoire pour comprendre les choix de certains décideurs politiques. En ce sens, plusieurs cadres socialistes, comme Henri Emmanuelli ou Jean-Luc Mélenchon, considèrent que l'échec du PS en 2002 est imputable à un positionnement trop libéral de ce dernier¹⁰⁶. En conséquence, une partie des socialistes se montre favorable à un rapprochement avec la gauche antilibérale et souhaite rompre avec la ligne sociale-démocrate. Pour autant, lors des consultations du 1^{er} décembre 2004 visant à définir la ligne du parti sur la question du TECE, la majorité des militants socialistes¹⁰⁷ se prononce en faveur du Oui. Le PS fait donc officiellement campagne en faveur de la ratification du Traité sous la supervision de François Hollande, alors premier secrétaire. Mais cette approbation n'est pas unanime et donne lieu à certaines dissensions internes. La plus spectaculaire d'entre elles étant probablement la décision de l'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius de faire campagne contre le Traité, malgré les consultations de 2004. Ce dernier mobilise la question de la Turquie et de l'élargissement en l'associant au TECE :

Je constate que cette dérive [libérale] existe, et elle serait accentuée par l'élargissement illimité de l'Union. Jacques Chirac n'est pas crédible lorsqu'il nie tout rapport entre la question turque et la Constitution, puisque la révision de la Constitution française qu'il propose vise précisément à promettre un référendum sur la question turque dans dix ou quinze ans. C'est un leurre !¹⁰⁸

Il sous-entend aussi la possibilité d'un plan B, c'est-à-dire que le Traité serait renégocié par la France en cas de refus en précisant « qu'il faut passer d'abord par un refus de la Constitution pour aller vers un meilleur texte »¹⁰⁹. Enfin, l'ancien ministre ne manque pas de

¹⁰² MARTHALER Sally, « The French Referendum on Ratification of the EU Constitutional Treaty, 29 May 2005 », *Representation*, Vol. 41, n°3, 2005, p. 230.

¹⁰³ *Ibid.* p. 229.

¹⁰⁴ *Idem.*

¹⁰⁵ GRUNBERG Gérard, « Le référendum français de ratification du Traité constitutionnel européen du 29 mai 2005 », *French Politics, Culture & Society*, Vol. 23, n°3, 2005, p. 129-130.

¹⁰⁶ REYNIÉ Dominique, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁷ Environ 58% des votants.

¹⁰⁸ Cité dans GERSCHEL Frédéric & Dominique de MONTVALON, « Fabius : «Ce n'est pas un mystère. Je voterai non» », *Le Parisien*, 14 février 2005.

¹⁰⁹ Cité dans LECLERC Gilles, « Question ouverte », *France 2*, 17 mars 2005.

dénoncer la directive relative aux services dans le marché intérieur, surnommée directive Bolkestein, l'associant à la Constitution et expliquant « aujourd'hui, c'est vrai qu'il faut s'opposer à la directive Bolkestein, exiger son retrait et que la directive Bolkestein est une espèce d'avant-goût de la Constitution »¹¹⁰. Alors qu'une année plus tôt l'UE accueillait dix nouveaux membres, le rejet du TECE est discuté sous le prisme de la mise en concurrence des travailleurs français. La directive Bolkestein devient l'illustration d'une prétendue invasion de travailleurs hongrois ou polonais venant s'emparer à bas coût des emplois français, alors que le chômage touche 10% de la population active. L'argument ne manque pas de faire écho au discours de la droite souverainiste hostile à la ratification du Traité. Cette représentation prend plus particulièrement forme à travers l'image du plombier polonais fortement médiatisée suite aux propos du souverainiste de droite Philippe de Villiers déclarant « cette affaire est très grave, car la directive Bolkestein permet à un plombier polonais ou à un architecte estonien de proposer ses services en France, au salaire et avec les règles de protection sociale de leur pays d'origine »¹¹¹. Si les attaques de Laurent Fabius peuvent, en première analyse, s'apparenter à une opposition d'ordre socio-économique au projet européen, la protection des travailleurs nationaux semble entrer en résonance avec des aspects socio-nationalistes. La représentation des travailleurs des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) n'est pas cadrée sous le prisme d'un rejet ethnique, mais témoigne d'inquiétudes sur la soutenabilité du système de sécurité sociale français. Ce qui est identifié comme l'intérêt des travailleurs est étroitement lié à la nation française et s'éloigne de l'internationalisme révolutionnaire. Le raisonnement repose sur la nation comme cadre prioritaire ne pouvant être dépassé qu'à la condition que ce qui est identifié comme relevant des intérêts nationaux soit protégé ou étendu au reste de l'Europe. Ce soubassement idéologique dans les oppositions de certains socialistes au Traité s'accompagne parfois d'un certain mépris à l'encontre des nouveaux entrants. Ainsi, au soir du référendum, alors que la victoire du Non est acquise, Jean-Luc Mélenchon déclare à l'encontre d'un jeune militant socialiste appelant à la solidarité avec les nouveaux Etats membres « eh bien, qu'ils aillent se faire foutre ! Les Lituanien ? T'en connais un, toi, de Lituanien ? J'en ai jamais vu un, moi »¹¹². De son côté, l'ancien premier secrétaire du PS Henri Emmanuelli insiste sur la nécessité de contrôler les frontières françaises en s'inquiétant devant les caméras que l'« on lâche la misère des pays de l'Est contre nos salariés les plus vulnérables, mais s'il n'y a pas de protection aux frontières, je vois pas très bien comment on peut résister »¹¹³. La formule soutient l'idée d'une déferlante de travailleurs immigrés qu'il convient d'arrêter selon un prisme socio-nationaliste. Pour sa part, Laurent Fabius explique que « si on trouve que l'Europe actuelle fonctionne bien, [...] que l'élargissement, c'est bien on va bientôt nous demander si l'Irak peut entrer, alors, il faut voter oui »¹¹⁴ avant d'ajouter que la ratification du TECE entraînerait « l'élargissement vers la Turquie et la dilution de l'Europe »¹¹⁵.

¹¹⁰ *Idem.*

¹¹¹ Cité dans HUET Sophie, « Villiers : "La grande triche du oui" », *Le Figaro*, 15 mars 2005.

¹¹² MÉLENCHON Jean-Luc, « Envoyé spécial », *France 2*, 2 juin 2005.

¹¹³ EMMANUELLI Henri, *TF1*, journal de 20h présenté par Claire Chazal, 23 mai 2005.

¹¹⁴ Cité dans HENRY Michel, « Le non, c'est simple comme Fabius », *Libération*, 3 mai 2005.

¹¹⁵ *Idem.*

À l'issue du référendum, la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, refuse de reprendre à son compte l'image du plombier polonais, préférant déclarer que « cette phrase assez lamentable sur le plombier polonais a été prononcée non par les hommes et les femmes qui ont voté, mais par un commissaire européen fervent supporter du traité, puisqu'il s'agissait de M. Bolkestein »¹¹⁶. Pourtant, comme le notent plusieurs chercheurs¹¹⁷, l'origine de l'expression se retrouve chez Philippe Val dans les pages de *Charlie Hebdo* en 2004 pour être ensuite reprise et fortement médiatisée par Philippe de Villiers. C'est donc bien un partisan du Non qui utilise au mieux cette figure pendant la campagne. Néanmoins, les communistes se distinguent des autres « nonistes » en mettant davantage l'accent sur le manque de représentativité démocratique d'une volonté citoyenne qui serait ignorée par les institutions européennes. En ce sens, Marie-George Buffet précise par exemple :

On dit aux Français "c'est oui ou c'est non". Mais ça, c'est une certaine conception de la démocratie, il peut y en avoir une autre qui est de dire, élaborons ensemble un projet de traité, mais ça c'est la nouvelle démarche, c'est la démocratie participative, ce n'est pas réservé aux municipalités. La démocratie participative, c'est un besoin au niveau national et au niveau européen et international. Les hommes et les femmes aujourd'hui ne veulent pas simplement être consultés quand tout est terminé, quand les décisions sont prises, ils veulent participer aux décisions.¹¹⁸

À cela, il faut ajouter un argumentaire antilibéral formulé en ces termes :

Un projet de traité qui, dans sa partie 3, impose, pour toute politique économique et sociale, la concurrence libre et non faussée, nous en connaissons le résultat : bradage des services publics, casse de l'emploi, destruction des droits sociaux, écrasement des retraites et de l'assurance maladie, pression sur les salaires.¹¹⁹

Contrairement au référendum sur la ratification du Traité de Maastricht, le PCF semble faiblement s'inscrire dans une perspective socio-nationaliste, préférant axer ses discours autour de la protection des travailleurs français mais également européens, ce qui se traduit par une « solidarité avec l'ouvrier polonais et le routier roumain »¹²⁰. La remise en cause de la démocratie au niveau européen prend surtout la forme d'un prétendu manque de considération pour les peuples européens. La composante « pro-démocratique » défendue par Marie-George Buffet n'est donc pas immodérément nationaliste, bien qu'elle sous-entende une primauté accordée aux travailleurs français dans le processus décisionnel. Cet argumentaire se distingue des positions défendues par Georges Marchais en 1992 et accrédite l'hypothèse d'un changement substantiel du PCF sur l'intégration européenne.

¹¹⁶ « 100 minutes pour convaincre », [Intervention de Marie-George Buffet], *France 2*, 9 juin 2005.

¹¹⁷ REYNIÉ Dominique, *op. cit.*, p. 244. SARALE Jean-Marc, « Formule discursive, argumentation et dialogisme transdiscursif : le "plombier polonais" dans le débat public de 2005 sur l'Europe », dans AUBOUSSIER Julien & Toni RAMONEDA (dir.), *L'Europe en contre-discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 95-114.

¹¹⁸ « Grand Jury », [Intervention de Marie-George Buffet], *RTL/Le Monde/LCI*, 11 avril 2005.

¹¹⁹ Cité dans « Marie-George Buffet : "Le 'Non' peut être majoritaire" », *L'Humanité*, 1^{er} mars 2005.

¹²⁰ Cité dans « La Constitution européenne, une "camisole de force libérale" pour Mme Buffet », *AFP*, 24 mai 2005.

La LCR semble partager des revendications similaires. Ainsi, pour le porte-parole du parti trotskiste, Olivier Besancenot, le TECE doit être rejeté car cela « susciterait une mobilisation sociale contre le libéralisme »¹²¹. Selon cette perspective, l'argumentaire du représentant de la LCR mobilise un cadrage à la fois antilibéral et « pro-démocratique ». Mais le Non à la Constitution est aussi l'occasion de mettre « une nouvelle claque à Raffarin avec, en plus, l'espoir qu'une autre gauche est possible que celle du social-libéralisme des partisans du oui »¹²². Ces déclarations mettent en avant d'autres arguments contre le Traité : d'une part la volonté de sanctionner le gouvernement à la suite de 2002¹²³, de l'autre la nécessité de recréer une gauche antilibérale nettement distincte de la ligne sociale-démocrate défendue par certains cadres du PS. Ces manœuvres partisans et les rapprochements qu'elles engendrent ne font toutefois pas l'unanimité parmi les trotskistes.

En effet, alors que plusieurs cadres de la LCR saluent l'engagement de Laurent Fabius qui semble avoir « réalisé un sans-faute »¹²⁴, les représentants de LO se montrent plus critiques. La porte-parole de LO, Arlette Laguiller « ne croit pas à un pôle de radicalité de Besancenot à Fabius »¹²⁵ et souligne que si « Fabius va voter “non”, il n'est pas pour autant l'ami des travailleurs »¹²⁶. Par conséquent, LO mène une campagne solitaire contre le Traité qui incarne « l'intérêt exclusif des grandes sociétés financières, commerciales et surtout industrielles »¹²⁷. La porte-parole se montre pessimiste sur l'issue du scrutin, estimant que la victoire du Non n'améliorerait pas la condition des travailleurs et que les capitalistes européens continueraient « d'exploiter les travailleurs les plus pauvres de l'Europe »¹²⁸. LO ne partage donc pas vraiment l'engouement des autres partis de gauche étudiés pour le rejet du TECE. L'opposition de ce parti trotskiste est donc caractérisée à la fois par une hostilité vis-à-vis du libéralisme et contre les élites capitalistes considérées comme responsables des problèmes sociaux. Cet anti-élitisme est suffisamment fort pour justifier le refus d'un rapprochement avec Laurent Fabius, Henri Emmanuelli ou Jean-Luc Mélenchon considérés comme coupables de par leur soutien au gouvernement socialiste à tendance socio-démocrate de Lionel Jospin¹²⁹. Toutefois, il convient de souligner que LO ne cadre pas vraiment avec une opposition socio-nationaliste, dans la mesure où la position défendue est clairement internationaliste et ne paraît pas accorder une quelconque priorité aux travailleurs français. Cet internationalisme transparait au travers de certaines déclarations de la représentante trotskiste, Arlette Laguiller :

¹²¹ Cité dans « Besancenot (LCR): “le non peut l'emporter” et “ce sera par la gauche” », *AFP*, 8 avril 2005.

¹²² *Idem.*

¹²³ Pour davantage de précision sur les élections européennes comme élections nationales de second ordre, voir notamment : HARMSEN Robert, « Concluding comment: on understanding relationship between populism and Euroscepticism », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 11, n°3, p. 333-341.

¹²⁴ Cité dans CHEMIN Ariane & Sylvia ZAPPI, « Quand la gauche “antilibérale” oublie ses critiques de 2002 et se rapproche du numéro deux du PS », *Le Monde*, 22 mai 2005.

¹²⁵ Cité dans « Non », *Le Télégramme*, 16 mai 2005.

¹²⁶ *Idem.*

¹²⁷ Cité dans ZAPPI Sylvia, « LO ne croit pas à “un pôle de radicalité allant de Besancenot à Fabius” », *Le Monde*, 16 mai 2005.

¹²⁸ *Idem.*

¹²⁹ Cité dans « Arlette Laguiller revendique “l'indépendance” de LO dans le camp du non », *AFP*, 13 mai 2005.

Si cette Constitution n'apporte rien de bon aux travailleurs ici, en France, elle n'est pas non plus favorable aux peuples. Il se trouve dans le camp des défenseurs du "oui" aussi bien que du "non" des gens pour brandir la menace que représenteraient pour les travailleurs de ce pays le plombier polonais ou le travailleur en bâtiment tchèque. Mais qui parle de ces trusts français, allemands ou britanniques qui se sont appropriés les usines, les banques, les chaînes de distribution des pays de l'Est ? Ces prédateurs ont mis la main sur la quasi-totalité des économies de ces pays pour piller leurs ressources et pour s'octroyer le droit d'exploiter leurs travailleurs, bien plus mal payés encore que nous¹³⁰.

Tableau 3 : Arguments mobilisés contre l'Union européenne par chacune des familles observées lors de la campagne contre la ratification du TECE

<i>Arguments \ Familles politiques</i>	<i>Trotskistes</i>	<i>Communistes</i>	<i>Socialistes</i>
<i>Socio-économiques</i>	X	X	X
<i>Contre l'influence des lobbies</i>			
<i>Excès de réglementation des activités économiques</i>			
<i>Contre la politique monétaire</i>			
<i>Contre la concurrence sociale</i>	X		X
<i>Contre la concurrence fiscale</i>			X
<i>Anti-austérité</i>			
<i>Contre la libéralisation</i>	X	X	X
<i>Socio-nationalistes</i>	X	X	X
<i>Anti-immigration</i>			X
<i>Anti-élitisme</i>	X	X	
<i>Pour un renforcement du contrôle des frontières</i>			X
<i>Pour un renforcement de la souveraineté légaliste</i>			
<i>Xénophobie</i>			
<i>Déficit démocratique</i>	X	X	
<i>Autres</i>	X		X

Cette brève analyse nous permet de comparer plusieurs tendances dans les oppositions des gauches françaises à la construction européenne (tableau 3). Les trotskistes, nous l'avons vu, sont divisés sur la position à adopter à vis-à-vis des socialistes faisant campagne contre le TECE. Pour LO, les socialistes dissidents ne défendent guère la cause des travailleurs français et européens. Il n'est donc pas envisageable de collaborer avec ces derniers. D'un autre côté, les membres de la LCR se réjouissent d'un renforcement de la gauche antilibérale et perçoivent le référendum comme une opportunité de sanctionner le gouvernement en place.

¹³⁰ LAGUILLER Arlette, « Arlette Laguiller – Au référendum, c'est "non" ! », *News Press*, 24 mai 2005.

Le PCF partage les inquiétudes de la LCR en ce qui concerne le prétendu déficit démocratique des processus législatifs européens et appelle à une plus grande inclusion des citoyens dans l'élaboration des décisions. Pour les trotskistes et les communistes, les arguments socio-économiques contre le projet de constitution européenne se caractérisent essentiellement par un rejet du libéralisme au sens large. Ce qui est dénoncé, c'est le principe de libre marché et de mise en concurrence d'une main d'œuvre à bas coût au niveau européen faisant le jeu des élites économiques capitalistes et du gouvernement français. Les socialistes dissidents apparaissent comparativement davantage portés sur une remise en cause socio-nationaliste du Traité. La plupart d'entre eux font valoir la primauté des travailleurs nationaux sur les travailleurs étrangers et s'éloignent donc d'une perspective internationaliste. Le contrôle des frontières économiques du pays s'accompagne d'un rejet plus ou moins tacite des nouveaux entrants dans l'UE. Les socialistes euro-critiques expriment leurs préoccupations sociales mais témoignent aussi d'une inquiétude relative aux délocalisations vers les nouveaux entrants¹³¹.

V – La gauche, la nation et l'euro-scepticisme

Dans le cadre de cette contribution, nous nous sommes demandé si les gauches françaises ont été euro-sceptiques. Volontairement provocatrice, l'étude de deux moments emblématiques du processus d'intégration européenne ne constitue pas une preuve suffisante pour répondre à cette question. Il serait en effet nécessaire de compléter l'analyse en évaluant davantage d'épisodes relatifs à la construction européenne en France. Cependant, il faut souligner que le PS a très largement contribué au renforcement de la construction européenne entre 1992 et 2005. Il serait donc erroné de dire que toutes les gauches françaises ont été euro-sceptiques. Seule une minorité des socialistes s'est réellement mobilisée contre le projet européen. Cette minorité s'est toutefois élargie entre les deux échéances référendaires, laissant présager un renforcement des réticences à l'intégration européenne dans une partie de la gauche.

Nous avons organisé notre réflexion autour de deux hypothèses. Notre première hypothèse *H1* est vérifiée pour les deux cas observés : les trois familles politiques ont chacune manifesté des réticences à l'égard du projet européen. De même, notre seconde hypothèse *H2* est également validée : chacune des familles politiques a mobilisé des arguments socio-économiques et socio-nationalistes. Par conséquent, nous pouvons conclure que la nation occupe une place au moins tacite dans les oppositions à l'intégration européenne au sein des gauches françaises. Cette préoccupation pour la nation française s'incarne parfois dans un rejet des travailleurs européens au nom de la protection des travailleurs français, et/ou par un rejet d'une UE présentée comme technocratique, élitiste et portant atteinte à la démocratie française. Pour autant, qualifier les partis trotskistes de nationalistes serait exagéré. En effet, nous avons fait le choix d'inclure dans la catégorie socio-nationaliste les arguments anti-élitistes et ceux dénonçant le déficit démocratique de l'Union. Nous estimons qu'il s'agit d'arguments socio-nationalistes car ils impliquent une importance supérieure accordée à la

¹³¹ Cité dans BEGLES Dominique, « Henri Emmanuelli : la preuve par les délocalisations », *L'Humanité*, 25 mai 2005.

volonté populaire française. En d'autres termes, en dénonçant un *diktat* européen, la LCR fait valoir une certaine interprétation des revendications françaises et entend les imposer aux autres pays membres. D'un autre côté, LO récuse le nationalisme et ne s'exprime pas sur le déficit démocratique dont souffrirait le projet européen. En outre, il faut remarquer que les trotskistes, probablement en raison de leur idéologie internationaliste, adoptent un discours favorable à l'immigration et ne s'inquiètent pas des hypothétiques conséquences sociales qui pourraient en résulter. Pour toutes ces raisons, il faut relativiser la portée de ces conclusions en rappelant que LO se distingue de la LCR et en soulignant que notre catégorisation englobe des discours fondamentalement différents. Il apparaît que les trotskistes ne peuvent être considérés comme nationalistes, même si certains discours de LCR laissent sous-entendre une primauté du discours antilibéral français sur l'expression démocratique des autres peuples européens.

Parallèlement, les argumentaires sur la concurrence sociale et fiscale au niveau européen laissent parfois supposer une inquiétude latente à l'endroit de l'immigration intra-européenne qui gagnerait à être davantage étudiée. Une certaine germanophobie se fait également sentir chez le PCF et les socialistes euro critiques. La dissociation que nous proposons, entre d'une part les arguments socio-économiques et de l'autre les arguments socio-nationalistes, n'est donc pas pleinement satisfaisante et ne permet pas de rendre compte de la complexité des discours exprimés. D'une manière générale, le Non de gauche est bien plus coordonné en 2005 qu'en 1992. Certes, le Traité de Maastricht a mobilisé quelques dissidents PS, les communistes radicaux de Georges Marchais et la LCR, mais la présence d'un gouvernement socialiste au pouvoir, l'appel à l'abstention de LO et la fronde de quelques communistes euroconstructifs a sans doute pesé dans la victoire du Oui. À l'inverse, la campagne contre le TECE de 2005 a permis à une gauche défaite en 2002 de se coordonner en faveur du Non. Ainsi, la campagne pour le Non représente un moment de convergence entre les différents courants idéologiques des gauches françaises car elle touche l'identité commune de ces différentes formations et qu'elle permet d'éviter toute négociation d'appareil ou renoncement à certaines convictions jugées non négociables. En outre, la présence d'un gouvernement de droite à la tête du pays a probablement facilité la mobilisation contre le Traité d'une partie des militants socialistes. Paradoxalement, la question des lobbies et de l'excès de réglementations européennes, chère aux partisans du *Brexit*¹³², semble peu présente lors des prises positions de 1992 et de 2005. Les inquiétudes relatives à une surréglementation européenne pourraient donc relever de cultures politiques distinctes entre les États membres.

Il convient cependant de relativiser la portée de notre analyse. En effet, nos choix méthodologiques peuvent se discuter sur plusieurs aspects. L'eurosepticisme demeure un concept essentiellement controversé, c'est-à-dire qu'il fait partie des notions « dont la bonne utilisation implique des conflits sans fin sur leurs utilisations appropriées de la part de leurs utilisateurs »¹³³. Par conséquent, nos préférences théoriques et méthodologiques restent

¹³² Sur la question du *Brexit*, voir notamment : ELMERICH Jeremy & Thibaut DAUPHIN, « Éditorial. Le Brexit, un objet polymorphe », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, p. 219-221. RIOUX X. Hubert, « Perspectives britanniques sur l'économie politique du Brexit », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, avril 2020, p. 235-239.

¹³³ GALLIE Walter B., *op. cit.*, p. 169. Traduction libre.

insuffisantes pour pouvoir pleinement comprendre le phénomène étudié. Ainsi, notre conception de l'eurosepticisme ne suffit pas à évaluer l'ensemble des réticences à l'intégration européenne dans les gauches françaises. Les différents arguments comptabilisés comme des marqueurs d'hostilité à l'encontre du projet européen peuvent être interprétés selon d'autres perspectives que la nôtre. Certains travaux, comme ceux de la politiste Sophie Heine¹³⁴, estiment que les gauches françaises sont faiblement eurosceptiques, et seraient mêmes europatriotiques¹³⁵, en comparaison d'autres formations politiques de la droite radicale. De par la nature incertaine du concept d'eurosepticisme en science politique, la position semble soutenable même si elle va l'encontre de nos conclusions. De même, l'idée d'une opposition socio-nationaliste de gauche à la construction européenne doit faire l'objet d'une analyse plus étayée à l'avenir. La notion de socio-nationalisme n'étant pas suffisamment discutée dans la littérature scientifique, le concept demeure contestable. Enfin, la sélection des déclarations des différents cadres mériterait d'être complétée par un examen approfondi de la littérature partisane. Afin de dissiper ces incertitudes et de confirmer les conclusions de cet article, il paraît donc nécessaire de développer la recherche sur cet objet d'étude encore insuffisamment documenté.

¹³⁴ HEINE Sophie, *op. cit.*

¹³⁵ *Ibid.* p. 164.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires :

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Référendum du 29 mai 2005*, consulté le 19 janvier 2020. Disponible [en ligne] sur : <https://www.interieur.gouv.fr>.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, *Référendum du 20 septembre 1992*, consulté le 19 janvier 2020. Disponible [en ligne] : <https://www.interieur.gouv.fr>.

Articles de presse et interventions télévisées :

« La Constitution européenne, une “camisole de force libérale” pour Mme Buffet », *AFP*, 24 mai 2005.

« Arlette Laguiller revendique “l’indépendance” de LO dans le camp du non », *AFP*, 13 mai 2005.

« Besancenot (LCR) : “le non peut l’emporter” et “ce sera par la gauche” », *AFP*, 8 avril 2005.

« 100 minutes pour convaincre » [Intervention de Marie-George Buffet], *France 2*, 9 juin 2005.

« Grand Jury » [Intervention de Marie-George Buffet], *RTL/Le Monde/LCI*, 11 avril 2005.

« Journal de 20h » [présenté par Claire Chazal, invité Henri Emmanuelli], *TF1*, 23 mai 2005.

« La préparation du référendum du 20 septembre Mme Laguiller ne dira “ni oui ni non” », *Le Monde*, 2 septembre 1992.

« Le débat sur le traité de Maastricht La LCR (trotskiste) : “Non à la citoyenneté au rabais” », *Le Monde*, 10 juin 1992.

« Le débat sur Maastricht Lutte ouvrière : “Mascarade” », *Le Monde*, 6 juin 1992.

« La révision de la constitution et la ratification des accords de Maastricht. Le “non” du Parti communiste. M. Marchais reproche à M. Herzog de proposer seulement la “renégociation” », *Le Monde*, 30 avril 1992.

« Au comité central du PCF M. Marchais préconise un “non franc et résolu à Maastricht” », *Le Monde*, 13 avril 1992.

« La préparation des élections régionales et cantonales. M. Chirac : “Nous ne pouvons gagner qu’ensemble !” », *Le Monde*, 20 janvier 1992.

« Non », *Le Télégramme*, 16 mai 2005.

« Marie-George Buffet : “Le ‘Non’ peut être majoritaire” », *L’Humanité*, 1^{er} mars 2005.

« Envoyé spécial » [Intervention de Jean-Luc Mélenchon], *France 2*, 2 juin 2005.

*

* *

BÈGLES Dominique, « Henri Emmanuelli : la preuve par les délocalisations », *L’Humanité*, 25 mai 2005.

BENSAID Daniel, DUGRAND Alain & Gilles PERRAULT, « Débats Maastricht... Mais quelle était la question ? », *Le Monde*, 17 septembre 1992.

CHEMIN Ariane & Sylvia ZAPPI, « Quand la gauche “antilibérale” oublie ses critiques de 2002 et se rapproche du numéro deux du PS », *Le Monde*, 22 mai 2005.

GERSCHEL Frédéric & Dominique de MONTVALON, « Fabius : “Ce n’est pas un mystère. Je voterai non” », *Le Parisien*, 14 février 2005.

HENRY Michel, « Le non, c’est simple comme Fabius », *Libération*, 3 mai 2005.

HUET Sophie, « Villiers : “La grande triche du oui” », *Le Figaro*, 15 mars 2005.

JARREAU Patrick, « La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht Un entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement “On demande au peuple un quitus pour le passé et un blanc-seing pour continuer” nous déclare le fondateur du Mouvement des citoyens », *Le Monde*, 12 septembre 1992.

JARREAU Patrick, « La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht Contre le “nationalisme” MM. Chevènement et Fiterman : “le “non” de gauche” », *Le Monde*, 11 septembre 1992.

JARREAU Patrick, « Engageant sa future campagne présidentielle M. Rocard veut répondre à la “crise de confiance” des français », *Le Monde*, 29 août 1992.

LECLERC Gilles, « Question ouverte », *France 2*, 17 mars 2005.

OWEN Richard, « Tomatoes Throw Europe’s Summit Progress », *The Times*, 11 novembre 1985.

PARIS Gilles, « La préparation du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Hostiles à la ratification, les mouvements d’extrême gauche vont à la bataille en ordre dispersé », *Le Monde*, 6 août 1992.

ROLLAT Alain, « Le référendum sur le Traité de Maastricht. Un entretien avec M. Philippe Herzog “Mon “non” est indissociable d’un engagement en faveur d’une autre Union européenne” nous déclare le chef de file des économistes du PCF », *Le Monde*, 19 septembre 1992.

ROLLAT Alain, « La préparation du référendum du 20 septembre. Le “non” de gauche du PCF se veut “un non résolu à la droite” », *Le Monde*, 30 juillet 1992.

ROLLAT Alain, « Au comité central du PCF, M. Marchais crie haro sur M. Herzog », *Le Monde*, 20 juin 1992.

TISSOT Pauline, « George Marchais-Marine Le Pen, même combat ? », *Le Point*, 23 avril 2015.

VILLIERS Philippe de, « Villiers : “La grande triche du oui” », *Le Figaro*, 15 mars 2005.

ZAPPI Sylvia, « LO ne croit pas à “un pôle de radicalité allant de Besancenot à Fabius” », *Le Monde*, 16 mai 2005.

Sources secondaires :

APPLETON Andrew, « Maastricht and the French Party System: Domestic Implication of the Treaty Referendum », *French Politics and Society*, Vol. 10, n°4, 1992, p. 1-18.

BAZIN François, « Un grand show à la Sorbonne », dans *Jacques Pilhan, le sorcier de l’Elysée*, Paris, Éditions Perrin, 2016, p. 376-382.

BENFORD Robert & David SNOW, « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, Vol. 26, 2000, p. 611-639.

- BENOIT Bertrand, *Social-Nationalism: An Anatomy of French Euroscepticism*, Farnham, Ashgate, 1997, 188 p.
- BERNIER Aurélien, *La gauche radicale et ses tabous : pourquoi le Front de gauche échoue face au Front national*, Paris, éditions du Seuil, 2014, 176 p.
- BRACK Nathalie, « Euroscepticisme », dans COSTA Olivier & Frédéric MERAND (dir.) *Études européennes*, Bruxelles, Bruylant, 2017, p. 567-597.
- BRUNETEAU Bernard, *Combattre l'Europe. De Lénine à Marine Le Pen*, Paris, CNRS éditions, 2018, 300 p.
- COSSERON Serge, *Dictionnaire de l'extrême gauche*, Paris, Larousse, 2007, 240 p.
- COURTOIS Stéphane (dir.), *Dictionnaire du communisme*, Paris, Larousse, 2007, 648 p.
- CRESPY Amandine, « La cristallisation des résistances de gauche à l'intégration européenne : les logiques de mobilisation dans la campagne référendaire française de 2005 », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 15, n°4, 2008, p. 589-603.
- DADDOW J. Olivier, « Euroscepticism and the culture of the discipline of history », *Review of International Studies*, Vol. 32, n°2, 2006, p. 309-328.
- ELMERICH Jeremy & Thibaut DAUPHIN, « Éditorial. Le Brexit, un objet polymorphe », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, p. 219-221.
- ENTMAN Robert, « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, Vol. 43, n°4, 1993, p. 51-58.
- ESCALONA Fabien & Mathieu VIEIRA, « Le sens et le rôle de la résistance à l'UE pour le Parti de gauche », dans BOUILLAUD Christophe & Emmanuelle REUNGOAT (dir.), *Opposés dans la diversité. Les usages de l'opposition à l'Europe en France*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 68-92.
- FRANK Robert, « La gauche et l'Europe », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p. 452-472.
- GAILLARD Marion, « Chapitre 9. François Mitterrand, l'Europe comme horizon », dans *France-Europe. Politique européenne de la France de 1950 à nos jours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2010, p. 121-142.
- GALLIE Walter B., « Essentially Contested Concepts », *Proceedings of the Aristotelian Society*, Vol. 56, 1955-1956, p. 167-198.
- GAUCHET Marcel, *Comprendre le malheur français*, Paris, Éditions Stock, 2016, 378 p.
- GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, Oxford, Basil Blackwell, 1983, 150 p.
- GRUNBERG Gérard, « Le référendum français de ratification du Traité constitutionnel européen du 29 mai 2005 », *French Politics, Culture & Society*, Vol. 23, n°3, 2005, p. 128-144.
- HARMSSEN Robert, « Concluding comment: on understanding relationship between populism and Euroscepticism », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 11, n°3, p. 333-341.
- HATZFELD Hélène, « socialisme », dans HATZFELD Hélène, MISCHI Julian & Henri REY (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 252-255.
- HEINE Sophie, *Une gauche contre l'Europe ? Les critiques radicales et altermondialistes contre l'Union européenne en France*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 2009, 190 p.

- KELLAS G. James, « Ethnic and Social Nationalism », dans *The Politics of Nationalism and Ethnicity*, Londres, Palgrave, 1998, p. 65-88.
- LAGUILLER Arlette, « Arlette Laguiller – Au référendum, c’est “non” ! », *News Press*, 24 mai 2005.
- LAZAR Marc, « Parti communiste français », dans COURTOIS Stéphane (dir.), *Dictionnaire du communisme*, Paris, Larousse, 2007, p. 434-441.
- LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD, « Defining Euroscepticism. From a Broad Concept to a Field of Study », dans LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD (dir.), *The Routledge Handbook of Euroscepticism*, Londres, Taylor & Francis group, 2017, p. 3-10.
- LINDENBERG Daniel, « À gauche de la gauche », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2. XXème siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, Vol. 2, 2005, p. 119-134.
- MARTHALER Sally, « The French Referendum on Ratification of the EU Constitutional Treaty, 29 May 2005 », *Representation*, Vol. 41, n°3, 2005, p. 230-239.
- MILNER Susan, « For an Alternative Europe: Euroscepticism and the French Left Since the Maastricht Treaty », dans HARMSSEN Robert & Menno SPIERING (dir.), *Euroscepticism: party, national identity, and European integration*, Amsterdam, Rodopi, 2004, p. 59-81.
- MISCHI Julian, « programme commun », dans HATZFELD Hélène, MISCHI Julian & Henri REY (dir.), *Dictionnaire de la gauche*, Paris, Larousse, 2007, p. 218-219.
- NEXIS UNI, consulté le 5 février 2020. Disponible [en ligne] sur : <http://www.nexisuni.com/>.
- PARODI Jean-Luc, « Chapitre 12 : la double consultation de mars 1992 à la recherche d'un modèle », dans BONENFANT Thierry, BOY Daniel, BRECHON Pierre, DENNI Bernard, GARRAUD Philippe & Philippe HABERT (dir.) *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992, p. 269-285.
- QUATREMER Jean, *Les salauds de l'Europe. Guide à l'usage des eurosceptiques*, Paris, Calmann-Lévy, 2017, 324 p.
- REUNGOAT Emmanuelle, *Enquête sur les opposants à l'Europe. À droite et à gauche, leur impact d'hier à aujourd'hui*, Lormont, Le bord de l'eau, 2019, 240 p.
- REYNIE Dominique, *Le vertige social nationaliste : la gauche du Non et le référendum de 2005*, Paris, Table Ronde, 2005, 320 p.
- RIOUX X. Hubert, « Perspectives britanniques sur l'économie politique du Brexit », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°1, avril 2020, p. 235-239.
- ROUX Guillaume, « Xénophobie, “cultures politiques” et théories de la menace. Une comparaison européenne », *Revue française de science politique*, Vol. 58, n°1, 2008, p. 71.
- RUFFIN François, *Faut-il faire sauter Bruxelles ?*, Amiens, éditions Fakir, 2016, 122 p.
- SARALE Jean-Marc, « Formule discursive, argumentation et dialogisme transdiscursif : le “plombier polonais” dans le débat public de 2005 sur l'Europe », dans AUBOUSSIER Julien & Toni RAMONEDA (dir.), *L'Europe en contre-discours*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 95-114.

SAWICKI Frédéric, « Les socialistes », dans BECKER Jean-Jacques & Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Volume 2. XXème siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, Vol. 2, 2005, p. 27-50.

SCHÖN-QUINLIVAN Emmanuelle, « “The Elephant in the Room” no more: Europe as a Structuring Line of Political Cleavage in the 2017 Presidential Election », *French Politics*, Vol. 15, n°3, 2017, p. 1-13.

SOLJENITSYNE Alexandre, *L'archipel du Goulag : 1918-1956 : essai d'investigation littéraire* [1973], Paris, Point, 2014, 912 p.

SZCZERBIAK Aleks & Paul TAGGART, « Contemporary Research on Euroscepticism », dans LERUTH Benjamin, STARTIN Nicolas & Simon USHERWOOD (dir.), *The Routledge Handbook of Euroscepticism*, Londres, Routledge, 2017, p. 11-21.

SZCZERBIAK Aleks & Paul TAGGART, « Europeanisation, Euroscepticism and Party Systems: Party-based Euroscepticism in the Candidate States of Central and Eastern Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, Vol. 3, n° 1, 2002, p. 23-41.

TAGGART Paul, « A Touchstone of Dissent: Euroscepticism in Contemporary Western European Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 33, 1998, p. 363-388.

Pour citer cet article : HOUBART Hugo, « De la ratification du Traité de Maastricht au rejet du traité établissant une constitution pour l'Europe : les gauches françaises ont-elles été eurosceptiques ? », *Cahiers Tocqueville des Jeunes Chercheurs*, Vol. 2, n°2, 2020, p. 88-117.

Hugo Houbart est doctorant en science politique à l'Université de Genève et assistant d'enseignement et de recherche au Global Studies Institute. Sa thèse porte sur les réticences à l'intégration européenne dans les gauches radicales françaises. Il est également diplômé d'une licence en économie et gestion de l'Université de Picardie Jules Verne et titulaire d'un master en science politique de l'Université de Genève.

Hugo Houbart est également référent en science politique pour le compte de l'Association des Jeunes Chercheurs Comparatistes.